



Qualité & Risques
Secteur médico-social

ÉVALUATIONS DIAGNOSTICS ET CONTRÔLES



2024-2025



Sylvie HENRY-ESPARGILLERE

MISSIONS PROPOSÉES

- **Évaluation** de la **qualité** d'accompagnement de votre ESSMS
- **Diagnostic** de la **qualité** d'accompagnement de votre ESSMS
- Contrôle **hygiène** – Qualité air, eau, linge, déchets
- Contrôle hygiène – **HACCP**

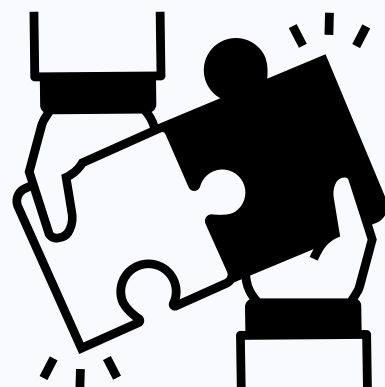


CHARTRE D'ENGAGEMENT MUTUEL

La réalisation d'une mission d'audit, qu'elle soit nommée dans le présent catalogue "évaluation", "diagnostic" ou "contrôle" nécessite une **collaboration entre "auditrice" et "audité"**.

- En tant qu'auditrice, **je m'engage** à mener à bien chaque mission, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière, en appliquant les principes déontologiques suivants :
 - **Intégrité** : base de la confiance et de la crédibilité accordées à mes constats et conseils.
 - **Indépendance et objectivité** : garantie d'une mission réalisée de manière impartiale et équitable, sans influence de jugement par des intérêts propres ou par autrui.
 - **Confidentialité** : respect de la valeur et de la propriété des informations collectées.
 - **Expertise** : attestation des compétences, connaissances, savoir-faire et expériences requis.
- En tant qu'audité, **l'ESSMS s'engage** quant à lui, à respecter les principes suivants :
 - **Transparence** : en fournissant tous les documents et informations nécessaires à la bonne réalisation de la mission*
 - **Honnêteté** : en répondant avec clarté, franchise et sincérité aux questions posées et en validant avec l'auditrice les points forts de l'organisation, ses faiblesses et ses axes d'amélioration ou non-conformités éventuels.

** Cela n'empêche en aucun cas d'interroger les raisons de consultation des éléments demandés, tant que cela ne ralentit pas la mission de manière déraisonnable ou malhonnête.*



Évaluation de la qualité d'accompagnement de votre ESSMS

Objectifs de l'évaluation

- Évaluer les réponses de l'ESSMS aux critères du Manuel HAS
- Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations (mise à jour de votre plan d'actions)
- Mettre l'ESSMS en situation d'évaluation HAS (à l'exception de l'accompagné traceur)

Référentiels d'évaluation

- **Manuel** d'évaluation de la qualité des ESSMS (**critères** d'évaluation de la HAS)
- **Référentiel** d'évaluation de la qualité des ESSMS (**méthodes** d'évaluation de la HAS)



Cette évaluation peut également vous permettre :

- de renseigner votre **auto-évaluation dans Synaé**
- d'identifier les **axes de votre projet** d'établissement ou de service
- de nourrir votre **diagnostic partagé CPOM**

Aucun accompagné traceur n'est réalisé sur cette évaluation

Étapes et déroulé

- **Préparation de l'évaluation** : consultation préalable de documents de votre ESSMS pour personnalisation des grilles d'audit système et de traceur ciblé.
- **Réalisation de l'évaluation** : visite et entretiens sur site. Application des méthodes d'évaluation HAS "audit système" et "traceur cible".
- **Conclusion et orientation** : réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés et outils clés en main.
- **Rédaction du rapport d'évaluation** : fichier Excel réutilisable précisant pour chaque critère les preuves, axes forts et axes de progrès le cas échéant (hors chapitre 1).
- **Suivi des actions** : mail de suivi (et de soutien) au mois ou au trimestre pour acter de l'avancée des actions et de leur efficacité.

Durée

- Préparation au moins 1 mois avant la visite d'évaluation
- Visite d'évaluation sur 2 à 3 journées selon la taille de l'ESSMS
- Transmission du rapport sous 7 à 10 jours
- Suivi des actions au mois ou au trimestre

Chaque évaluation :

- Se base sur un référentiel unique
- Comporte une analyse documentaire préalable
- Propose une étape de conseil à la suite de la réunion de clôture
- Se poursuit après l'envoi du rapport avec un suivi de la réalisation des actions préconisées

Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com



Diagnostic de la qualité d'accompagnement de votre ESSMS

Objectifs du diagnostic

- Auto-évaluer avec la gouvernance les réponses de l'ESSMS aux critères du Manuel HAS
- Identifier les pistes d'amélioration prioritaires et préconisations (mise à jour de votre plan d'actions)
- Appréhender de manière guidée les critères du Manuel HAS

Référentiels d'évaluation

- **Manuel** d'évaluation de la qualité des ESSMS (**critères** d'évaluation de la HAS)

Ce diagnostic ne s'appuie pas sur les méthodes d'évaluation HAS



Ce diagnostic peut également vous permettre :

- de **cibler les auto-évaluations** à réaliser, de manière complémentaire, avec les professionnels
- de réaliser un **rapport d'étonnement** suite à une prise de poste de direction
- d'identifier les **axes de votre projet** d'établissement ou de service
- de nourrir votre **diagnostic partagé CPOM**

Étapes et déroulé

- **Préparation de l'évaluation** : entretien préalable de 30 minutes pour primo-analyse de la situation et du contexte de votre ESSMS sur les 9 thématiques du Manuel HAS.
- **Réalisation de l'évaluation** : visite du site et entretiens avec la gouvernance.
- **Conclusion et orientation** : réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés et outils clefs en main.
- **Rédaction du plan d'actions préconisé** : fichier Excel réutilisable précisant les actions à réaliser et leur degré de priorité pour planification.
- **Suivi des actions** : mail de suivi (et de soutien) au mois ou au trimestre pour acter de l'avancée des actions et de leur efficacité.

Durée

- Préparation au moins 15 jours avant le diagnostic
- Diagnostic sur une journée
- Transmission du plan d'actions préconisé sous 7 à 10 jours
- Suivi des actions au mois ou au trimestre

Chaque évaluation :

- Se base sur un référentiel unique
- Comporte une analyse documentaire préalable
- Propose une étape de conseil à la suite de la réunion de clôture
- Se poursuit après l'envoi du rapport avec un suivi de la réalisation des actions préconisées

Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com



Contrôle hygiène

Qualité air, eau, linge, déchets

Objectifs du contrôle

- Évaluer les réponses de l'ESSMS aux critères d'hygiène attendus
- Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations (mise à jour de votre plan d'actions)
- Mettre l'ESSMS en situation de contrôle sur site de l'ARS

Référentiel de contrôle

- **Référentiel** d'inspection-contrôle "sécurité sanitaire" des Agences Régionales de Santé



Cette évaluation peut également vous permettre :

- d'identifier vos **risques sanitaires majeurs** dans votre cartographie des risques
- de cibler les messages de vos campagnes de **sensibilisation aux règles d'hygiène**
- de mettre à jour votre **carnet sanitaire**, vos **procédures** et outils de **traçabilité**
- de compléter votre auto-évaluation **DAMRI**

Déroulement

- **Préparation du contrôle** : consultation préalable de documents de votre ESSMS pour personnalisation des grilles d'observations et de questions.
- **Réalisation de l'évaluation** : visite et entretiens sur site. Application des méthodes de contrôle utilisées par l'ARS (technique d'audit couplant entretiens, observations et analyse documentaire).
- **Conclusion et orientation** : réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés et outils clefs en main.
- **Rédaction du rapport d'évaluation** : constats pour chaque thème, niveau de conformité et préconisations avec niveau d'urgence.
- **Suivi des actions** : mail de suivi (et de soutien) au mois ou au trimestre pour acter de l'avancée des actions et de leur efficacité.

Durée

- Préparation au moins 15 jours avant la visite sur site
- Contrôle sur site durant une matinée à une journée
- Transmission du rapport sous 7 à 10 jours
- Suivi des actions au mois ou au trimestre

Chaque évaluation :

- Se base sur un référentiel unique
- Comporte une analyse documentaire préalable
- Propose une étape de conseil à la suite de la réunion de clôture
- Se poursuit après l'envoi du rapport avec un suivi de la réalisation des actions préconisées

Contact



Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com

Contrôle hygiène

HACCP – Plan de Maîtrise Sanitaire

Objectifs du contrôle

- Évaluer les réponses de l'ESSMS aux critères d'hygiène sanitaire attendus
- Identifier les points forts, pistes d'amélioration prioritaires et préconisations (mise à jour de votre plan d'actions)
- Mettre l'ESSMS en situation de contrôle sur site de la DDPP

Référentiel de contrôle

- **Référentiel** d'inspection-contrôle "Alim'Confiance" de la Direction Départementale de la Protection des Populations



Cette évaluation peut également vous permettre :

- de cibler les messages de vos campagnes de **sensibilisation aux règles d'hygiène**
- de mettre à jour votre **PMS**, vos **procédures** et outils de **traçabilité**
- compléter votre auto-évaluation **DAMRI**

Déroulement

- **Préparation du contrôle** : consultation préalable des procédures de votre Plan de Maîtrise Sanitaire pour personnalisation des grilles d'observations et de questions.
- **Réalisation de l'évaluation** : visite et entretiens sur site. Application des méthodes de contrôle utilisées par la DDPP (technique d'audit couplant entretiens, observations et analyse documentaire).
- **Conclusion et orientation** : réunion de clôture, présentation des résultats, aide à la priorisation des actions d'amélioration, conseils personnalisés et outils clefs en main.
- **Rédaction du rapport d'évaluation** : constats pour chaque thème, niveau de conformité et préconisations avec niveau d'urgence.
- **Suivi des actions** : mail de suivi (et de soutien) au mois ou au trimestre pour acter de l'avancée des actions et de leur efficacité.

Durée

- Préparation au moins 15 jours avant la visite sur site
- Contrôle sur site durant une matinée à une journée
- Transmission du rapport sous 7 à 10 jours
- Suivi des actions au mois ou au trimestre

Chaque évaluation :

- Se base sur un référentiel unique
- Comporte une analyse documentaire préalable
- Propose une étape de conseil à la suite de la réunion de clôture
- Se poursuit après l'envoi du rapport avec un suivi de la réalisation des actions préconisées

Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com

